



## ARRÊTÉ MUNICIPAL DE CIRCULATION

Commune de MARLY-SUR-ARROUX  
LIEU DIT LE BOURG  
71420 MARLY SUR ARROUX

<b>Département</b> Saône-et-Loire
<b>Arrondissement</b> Charolles
<b>Canton</b> Gueugnon

Arrêté N° 29092021 - 01

(Circulation interdite)

Nous, Maire de la Commune de MARLY-SUR-ARROUX

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 et L.2213-2,
- Le Code de la Route et notamment les articles R.411-30 et R.411-31 modifiés,
- L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I-8<sup>ème</sup> Partie - Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

CONSIDÉRANT la demande de la société ARPT sise à Montchanin  
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité publique, de prendre toutes dispositions propres afin d'éviter tout accident ou incident route de la Grande Faye

ARRETONS :

Article 1<sup>er</sup>.

A compter du 04/10/2021 jusqu'au 02/11/2021, la circulation sera interdite dans sa section comprise entre n°92 jusqu'au cimetière route de la Grande Faye

Article 2.

L'itinéraire de déviation empruntera : le Chemin de la Cure.

Article 3.

A l'approche du chantier, sur le chantier même ainsi que sur le jalonnement de la déviation, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

Article 4.

Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- M. le Maire de la commune,
- M. ou Mme le Commissaire de police ou M. ou Mme le Commandant du groupement de Gendarmerie de Gueugnon,
- M. ou Mme le Directeur de l'entreprise chargée des travaux,
- M. ou Mme le Directeur départemental des Territoires, Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

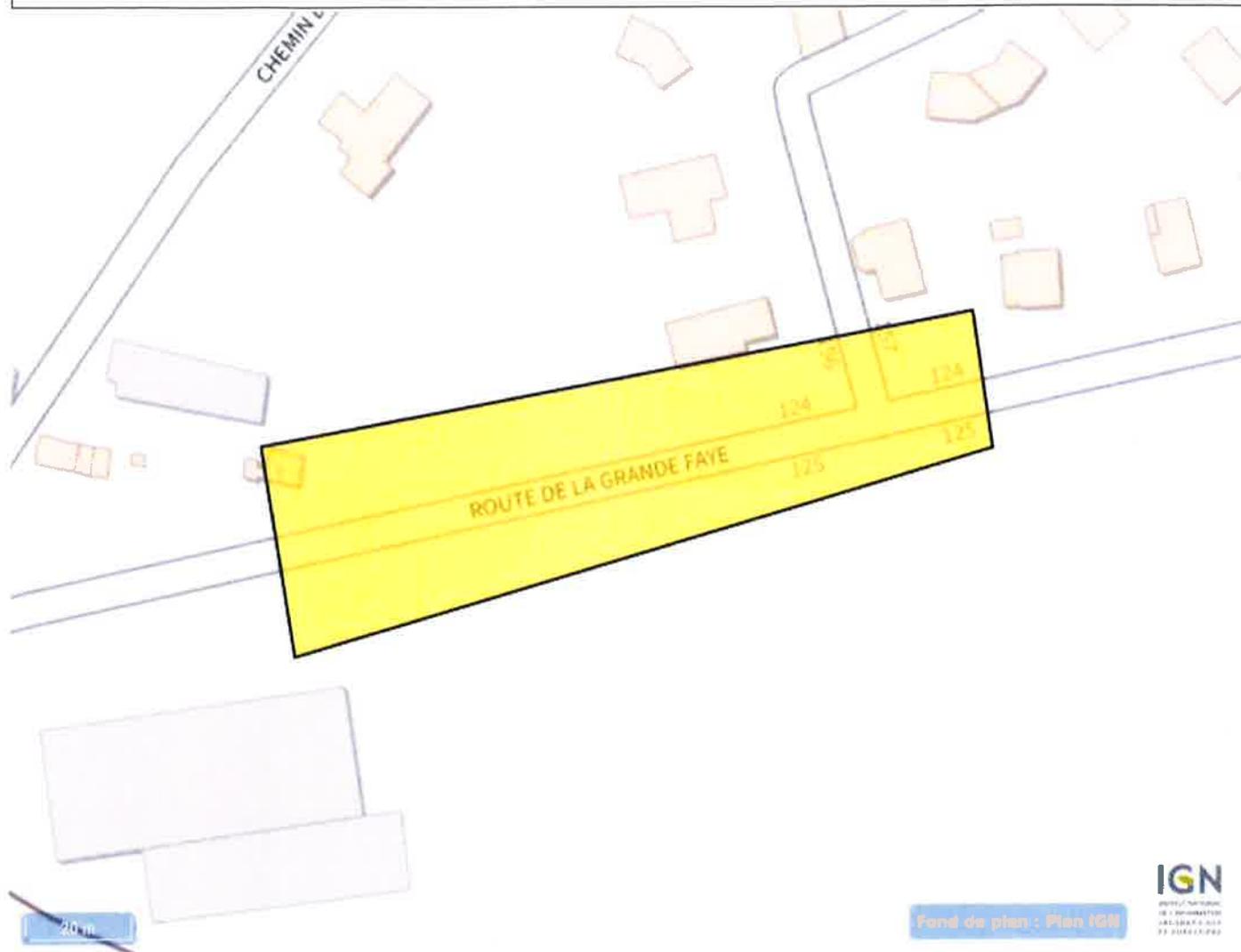
à MARLY-SUR-ARROUX

Le 29/09/2021

Maire, christophe BAILLY

# Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2021092201552P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

786563.1949430727

6613890.710669984

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

4,13231293379516 46,61743737048127  
4,13239339108245 46,61707811088976  
4,13416364903228 46,61741433531705  
4,13411671037452 46,61764923059602  
4,13231293379516 46,61743737048127

(PlanDetail\_Protys\_v1 01)